

La Fondation Hallmont – DONN3

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Nous recommandons que le gouvernement du Canada offre un financement de 23 millions de dollars sur 5 ans pour appuyer l'initiative « DONN3 » visant à encourager plus de Canadiens à être plus généreux en matière de dons (www.DONN3.ca). Cet investissement aura une incidence importante sur le rendement du capital investi (RDI). En renversant la tendance à long terme à la baisse des dons de bienfaisance au Canada (incidence des déclarations d'impôts réclamant un crédit d'impôt pour dons de bienfaisance) et en revenant au niveau de dons d'il y a quelques années à peine, nous obtiendrons environ 2 milliards de dollars de plus par année pour le secteur sans but lucratif. Un secteur sans but lucratif plus dynamique fera deux apports importants à la reprise économique et à la croissance : un à titre d'employeur et un autre à titre de prestataire de services essentiels. Le secteur sans but lucratif représente un apport de plus de 100 milliards de dollars au PIB, ce qui correspond à 7 % de l'économie. Le secteur joue un rôle indispensable dans notre économie, en plus d'assurer la prestation de services aux personnes et de consolider les collectivités. Pour renforcer le secteur sans but lucratif, nous proposons que le gouvernement appuie l'initiative DONN3, ce qui encouragera plus de Canadiens à se montrer plus généreux (comme dans le cas de ParticipACTIONS, mais en encourageant la bienfaisance plutôt qu'un style de vie actif). Une marée montante assure le flottement de tous les bateaux et encourager les gens à être plus généreux se révélera avantageux pour tous les organismes à but non lucratif. Il en résultera une stimulation immédiate de cet important segment de 7 % de notre PIB. En outre, plus il y a de Canadiens qui se montrent généreux, plus les trois niveaux de gouvernement pourront effectuer des réductions budgétaires. Une augmentation des dons de bienfaisance allège la pression exercée sur les gouvernements en vue de soutenir ces services. Comme le mentionne le discours du Trône de 2010 : « Les meilleures solutions aux divers problèmes auxquels se heurtent les collectivités du Canada sont souvent découvertes à l'échelon local. Chaque jour, le pouvoir de l'innovation est à l'œuvre dans les collectivités partout au pays, citoyens, entreprises et organismes de bienfaisance coordonnant leurs efforts pour s'attaquer aux problèmes locaux... Le gouvernement prendra des mesures pour appuyer les efforts des collectivités visant à relever les défis locaux. Il tablera sur les organismes de bienfaisance innovateurs et les entreprises privées axées sur l'avenir pour établir des partenariats fondés sur de nouvelles méthodes de s'attaquer aux nombreux problèmes sociaux. » DONN3 est une occasion rêvée de concrétiser cette intention d'appuyer le secteur de la bienfaisance.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

L'appui financier d'un programme public national comme « DONN3 », un mouvement qui encourage les Canadiens à être plus charitables, créerait des emplois de deux manières : 1) Un secteur à but non lucratif plus dynamique entrainera la création d'emplois au sein du secteur et au sein de la collectivité. 2) Plus la part du gouvernement fédéral dans le financement des nombreux services à but non lucratif est allégée, plus il peut concentrer ses ressources sur des initiatives de création d'emplois.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le Canada a besoin d'un secteur sans but lucratif dynamique et en possède un qui lui procure de nombreux avantages. Le secteur doit être perçu comme offrant des carrières prometteuses, la sécurité d'emploi et des expériences personnelles intéressantes et gratifiantes. Pour rendre le secteur attractif aux jeunes, il faut renverser la tendance à la baisse des dons de bienfaisance que l'on observe depuis 20 ans dans les déclarations d'impôts de l'ARC. Il faut que les Canadiens croient à ce secteur, l'appuient et veuillent y participer. Le lancement d'un programme public national comme « DONN3 » procurerait plus de fonds aux organismes de bienfaisance, ce qui leur permettrait d'embaucher des travailleurs jeunes et relativement âgés dans des postes rémunérés et non rémunérés. Le dynamisme du secteur encouragera inévitablement plus de personnes à en faire leur métier de carrière ou leur activité de retraite. Cela fera du Canada une destination plus attrayante pour les immigrants qualifiés, qui percevront notre pays comme une collectivité progressive et accueillante qu'ils voudront rendre plus dynamique encore.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Pour privilégier la question de la productivité, le gouvernement doit continuer de déléguer la responsabilité des services sociaux aux administrations et collectivités locales. Le lancement d'un programme public national favorisant l'accroissement des dons de bienfaisance facilite la capacité du gouvernement de le faire. En contrepartie, le gouvernement peut se concentrer davantage sur la stimulation de la croissance économique, la productivité, l'innovation et la recherche.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Le secteur canadien sans but lucratif se heurte actuellement à des problèmes d'une ampleur sans précédent. La valeur totale des dons est en baisse depuis 20 ans* alors que les besoins ne cessent de croître. Simultanément, tous les échelons de gouvernement sont assujettis à des contraintes

budgetaires croissantes. Le gouvernement devrait donc étudier toutes les mesures possibles pour encourager les Canadiens à se montrer plus généreux. Une augmentation annuelle de 1 à 2 milliards de dollars des dons que les Canadiens font au secteur sans but lucratif est un objectif réalisable. Il se peut que le gouvernement fédéral adopte les recommandations à venir du Comité permanent des finances de la Chambre des communes (étude des incitations fiscales visant les dons de bienfaisance). Toutefois, on ne saurait se satisfaire d'un simple peaufinage des crédits d'impôt. En plus des mesures qui sont actuellement envisagées, nous recommandons que le gouvernement conclût un partenariat avec DONN3 appuyant une solution nouvelle et innovatrice : un programme public national invitant à plusieurs niveaux le public canadien à se montrer plus sensible à la nécessité d'organismes de bienfaisance et à créer un mouvement en faveur d'une générosité accrue. La mission de DONN3 est d'encourager un plus grand nombre de Canadiens à être plus charitables. Comme il y a plusieurs facteurs à l'origine de la baisse lente et constante des dons de bienfaisance au Canada, il faut adopter une approche polyvalente comportant plusieurs cibles et programmes. Le programme DONN3 maximisera l'engagement des Canadiens dans le secteur sans but lucratif grâce à des partenariats avec le gouvernement, les entreprises, les organismes sans but lucratif et les bénévoles et citoyens. Pour coordonner cette campagne, il faut une organisation (DONN3). Une telle approche est préférable à un consortium d'organismes sans but lucratif parce qu'elle permet de simplifier les questions juridiques en évitant les problèmes de propriété intellectuelle, les accords de partenariat, les problèmes de règlement de différends et les inquiétudes concernant les missions, objectifs et problèmes budgétaires des diverses organisations. Nous recommandons que le gouvernement du Canada négocie un partenariat avec DONN3 et offre un financement de 23 millions de dollars sur une période de 5 ans. Un tel partenariat est un moyen logique et efficace de donner suite à l'intention du gouvernement de « prendre des mesures pour appuyer les collectivités qui s'attaquent aux problèmes locaux » et « de tabler sur les organismes sans but lucratif innovateur et les entreprises du secteur privé tournées vers l'avenir en vue d'établir des partenariats privilégiant de nouvelles approches aux nombreux problèmes sociaux. » *Le pourcentage des contribuables qui réclament un remboursement d'impôts en soumettant un reçu officiel de dons est passé de 30 % en 1990 à 23 % en 2010.